



14^e Colloque de l'entrepreneur gestionnaire

Le vendredi 24 novembre 2000

**Auberge universel,
Drummondville**

Une initiative du
Comité gestion de l'entreprise agricole

Concours place aux jeunes : J'craque pour toi ma poulette !!!

Projet d'établissement en agriculture

Marie-Claude BOURQUE, étudiante

et

Emmanuel DESTRIJKER, étudiant

Cégep de Victoriaville
Victoriaville (Québec)

Note : Cette conférence a été présentée lors de l'événement
et a été publiée dans le cahier des conférences.

TABLE DES MATIÈRES

1. PRÉSENTATION D'EMMANUEL	57
2. PRÉSENTATION DE MARIE-CLAUDE	57
3. PRÉSENTATION DU PROJET	58
4. LE PROJET DE DÉPART ET LES EMBÛCHES.....	60
5. UN AUTRE TERRAIN S.V.P.	60
6. ET L'ENVIRONNEMENT.....	61
7. LE FINANCEMENT	61
8. UN GROS MERCI!	61
9. CONCLUSION	62

CONCOURS « PLACE AUX JEUNES » J’CRAQUE POUR TOI MA POULETTE!!!

1. PRÉSENTATION D’EMMANUEL

Pour débiter, laissez-nous nous présenter quelque peu. Pour ma part, je suis né en Belgique. Mes parents ont déménagé au Québec quand j’avais sept ans et se sont établis à Saint-Ludger, petit village du sud de la Beauce; ils y ont acheté un poulailler de poules pondeuses. Après mon cours en sciences humaines au cégep, je suis parti voyager en Europe. J’ai ensuite travaillé dans le domaine de l’installation de silos et d’élévateurs à grains pour, par la suite, retourner au cégep en architecture pendant un an. Ensuite, j’ai commencé à travailler à temps plein dans une pisciculture pendant un an et demi. C’est durant cette période que le déclic s’est produit. J’ai donc décidé de m’inscrire en gestion et exploitation de l’entreprise agricole au cégep de Victoriaville. Je fais aussi partie de la relève agricole depuis plus de trois ans et je suis président de mon groupe depuis environ un an. J’ai participé au concours Agri-génie au cours des deux dernières années.

2. PRÉSENTATION DE MARIE-CLAUDE

En ce qui me concerne, l’amour pour l’agriculture fait en quelque sorte partie du patrimoine familial. Mon frère aîné constitue la sixième génération à s’établir sur la ferme laitière et, depuis quelque temps, la septième génération commence à y prendre goût. Sur cinq enfants, nous sommes trois à avoir étudié en agriculture. Je travaille à temps plein sur la ferme et je m’occupe de la comptabilité. Depuis mon tout jeune âge, je me suis toujours impliquée dans le domaine agricole. J’ai été présidente des Jeunes Ruraux, je fais également partie de l’équipe Agri-génie de mon groupe de relève, j’ai présenté des kiosques portant sur des sujets agricoles lors de mon passage au cégep et j’ai participé au concours intercollégial en agriculture. J’aime la compétition et les nouveaux défis, et c’est pour cela que nous avons décidé de démarrer notre propre entreprise.

3. PRÉSENTATION DU PROJET

Malgré le fait que nous aimons beaucoup la production laitière et avicole, le prix exorbitant des quotas nous a obligés à nous trouver une alternative pour pouvoir réaliser notre rêve de vivre de l'agriculture. Pour vous donner une petite idée du prix des quotas en production avicole, voici un exemple du troupeau moyen au Québec : environ 27 000 poules pondeuses, à environ 120 \$ par poule, ce qui nous fait 3 240 000 \$ seulement pour le quota. Il faut ajouter à ce montant la terre, les bâtiments, l'équipement et les animaux. Loin de nous laisser abattre par cette barrière à l'entrée qu'est le prix du quota, nous nous sommes demandé : « Pouvons-nous profiter nous aussi de cette stabilité dans l'industrie avicole? ».

Nous avons constaté un problème d'approvisionnement en poulettes de qualité. De notre côté, nous avons les connaissances, les contacts et le souci d'élever des oiseaux de qualité supérieure. Après avoir visité des fermes en Alberta et surtout en Europe (Allemagne, Hollande et Belgique), où les techniques sont beaucoup plus avancées qu'ici en raison de leurs problèmes environnementaux, nous avons tenté de prendre les meilleures idées de chacun, tout en les adaptant aux conditions du Québec. Le projet que nous avons développé est une entreprise de poulettes d'élevage, c'est-à-dire que nous recevrons les poussins à un jour et les élèverons jusqu'à ce que les oiseaux soient prêts à pondre, vers 18 semaines. Le bâtiment sera construit avec un toit cathédrale et les poulettes seront élevées en cages plutôt que sur plancher. Nous avons choisi cette structure pour avoir un meilleur contrôle sur les oiseaux et aussi pour diminuer le taux de mortalité dû à l'entassement, comme c'est le cas sur plancher. Cette structure de bâtiment permet aussi une bien meilleure circulation d'air. Cette production n'est pas contingentée mais, étant donné qu'elle est directement reliée à une production avec quota, il faut s'assurer de pouvoir vendre nos lots avant de construire. Le poulailler aura une capacité de production de 50 000 poulettes par lot. Les poussins arriveront donc chez nous la journée de leur éclosion ; nous aurons à faire un suivi très strict, tant au niveau de l'alimentation que de la ventilation, du chauffage et de la santé. Cette production demande beaucoup de minutie et, surtout, un bon sens de l'observation. Comme outil de gestion pour assurer un haut niveau de qualité, nous nous conformerons aux normes HACCP (équivalence).

Ce type d'élevage étant contractuel, nous n'avons que les frais fixes et le paiement de nos emprunts à effectuer. Ce sont les entreprises qui achètent nos poulettes qui s'occupent de payer

les frais variables, comme l'achat des oiseaux, de la moulée, des vaccins et des vitamines. Cette façon de procéder nous permet de mieux gérer le risque; nous n'aurons pas à supporter tous ces frais qui représentent un montant assez élevé. De plus, le paiement des poulettes se fait en 4 versements tout au long de l'élevage, ce qui assure des entrées d'argent régulières. Pour l'instant, nous sommes certains de pouvoir écouler 2 lots de près de 50 000 poulettes par année et nous faisons présentement des démarches pour écouler un troisième lot. Par contre, si nous arrivons à élever ce lot supplémentaire, les poulettes devront partir à l'âge de 18 semaines et les producteurs devront garder leurs poules en production 13 mois et demi au lieu de 12 mois comme c'est le cas présentement, ce qui n'est pas une mauvaise chose car le taux de ponte est encore très bon même après 12 mois. Cela permet d'avoir une construction plus rentable parce qu'il n'y aura pas beaucoup de journées où le bâtiment sera inoccupé, comme c'est le cas avec seulement 2 lots alors que le bâtiment reste vide 14 semaines. C'est une pratique qui n'est pas très courante au Québec, car les producteurs ont l'habitude de remplacer leurs poules toujours à la même date. Mais la génétique d'aujourd'hui permet aux poules de pondre autant d'œufs plus tôt et plus longtemps avec des coquilles de meilleure qualité. C'est en visitant des poulaillers à l'étranger que nous avons découvert cette pratique et nous avons confiance qu'elle peut réussir au Québec aussi. Au niveau de la rentabilité, le prix de revient par oiseau se situera entre 1,00 \$ et 1,05 \$ pour payer les frais fixes, la main-d'œuvre et les emprunts.

Pour l'emplacement de notre poulailler, nous avons donc acheté, avec l'aide de nos parents, un lot d'environ 170 hectares de terre. Cet emplacement est un ancien lot à bois qui a été coupé à blanc et qui a été reboisé depuis. Il est situé à environ 600 mètres du chemin, et est entouré de bois de tous les côtés. En ce qui a trait au fumier, la décision n'est pas encore prise, mais plusieurs alternatives s'offrent à nous. Nous avons été approchés par une compagnie de compostage, par un producteur de canneberges biologiques qui semblait bien intéressé à prendre notre fumier, et enfin, par quelques producteurs de la région qui se sont montrés très intéressés.

Aux yeux de certains, notre projet peut sembler bien simple et sans problèmes, mais disons que ce n'est pas si simple que ça en a l'air...

4. LE PROJET DE DÉPART ET LES EMBÛCHES

Notre projet de départ était bien simple. Le bâtiment devait être construit sur une des terres des parents de Marie-Claude, qui n'est pas en culture et qu'ils étaient prêts à nous donner, en disant que ce serait une petite partie de mon héritage. Donc, pas besoin d'acheter un terrain et, par conséquent, moins d'argent à emprunter. Les parents d'Emmanuel, eux, étaient prêts à financer une partie du projet en nous prêtant de l'argent sans intérêts. Et le fumier? Pas de problème, car mon père possède environ 150 hectares en culture et nous ne sommes pas en surplus de fumier. De plus, la production de fumier se situera entre 300 et 500 m³. Wow! C'est pas si compliqué que ça de démarrer en agriculture! Mais nous nous sommes réjouis un peu trop vite...

5. UN AUTRE TERRAIN S.V.P.

Et oui, notre bel emplacement n'était pas seulement entouré de bois. Quelques centaines de pieds plus loin, on y trouvait des voisins. Quelques personnes ont pris soin de faire circuler une pétition contre notre projet. La rumeur circulait que ce n'était plus seulement un poulailler qui allait être construit, mais aussi une grosse porcherie. Nous nous sommes informés pour voir si la pétition pouvait vraiment nous empêcher de construire parce que nous croyions que c'était zoné agricole... mais ce ne l'était pas tout à fait. En fait, c'était zoné agricole et résidentiel, ce qui veut dire que nous avons le droit de bâtir une étable de 500 vaches mais pas de poules ni de cochons. Nous avons essayé de faire comprendre aux gens que si nous bâtissions notre poulailler sur ce terrain, nous n'épandrions pas le fumier juste à côté. Nous sommes allés au conseil municipal, et tous les conseillers ne comprenaient pas pourquoi ce zonage avait été accepté; tout ce qui entoure le terrain est zoné complètement vert, sans restriction pour la production. Ils ont essayé de savoir pourquoi ce règlement a été passé, mais sans succès. Maintenant, tous les conseillers municipaux travaillent à changer ce règlement.

Étant donné que ce processus pourrait être relativement long, nous avons décidé de nous tourner vers une autre solution, soit regarder les terrains à vendre dans la région, plutôt rares et dispendieux. Heureusement, nous avons entendu parler de quelqu'un qui possédait une terre à bois zonée vert, située à proximité de notre maison et qui serait peut-être à vendre. En effet, elle

était à vendre, mais à 1250 \$/ha. Nous nous sommes informés auprès du groupement forestier et on nous a répondu que, pour la région, c'était beaucoup trop onéreux. Quelques semaines plus tard, le vendeur nous rappelle pour nous l'offrir à 825 \$/ha. Finalement, on a bien fait d'attendre. À ce prix là, les prêteurs nous ont dit que c'était une très bonne affaire.

6. ET L'ENVIRONNEMENT...

Nous nous sommes d'abord renseignés pour connaître la quantité de fumier que pouvait produire ce petit oiseau chaque jour afin de déterminer le besoin en structure d'entreposage. Quatre sources différentes nous ont calculé des quantités de 0,03 litre à 0,11 litre par oiseau par jour. Selon nos données, il n'était pas nécessaire de construire une structure d'entreposage. De plus, nous n'avons pas droit aux subventions pour les fosses, puisque c'est une nouvelle construction.

7. LE FINANCEMENT

Nos premières démarches pour obtenir du financement ont été favorables. Notre projet nécessitera un investissement d'environ 600 000 \$.

8. UN GROS MERCI!

Nous voudrions remercier nos parents respectifs qui croient en nous, en nos possibilités et qui n'ont pas peur de foncer avec nous. C'est un peu grâce à eux si nous pouvons nous établir en agriculture, grâce à leur soutien moral, technique et financier. Ils sont le plus bel exemple pour nous qui commençons dans la vie; ils vont sûrement nous laisser faire nos erreurs, mais ils seront là pour nous aider à nous relever. Merci papa , merci maman.

9. CONCLUSION

Pour deux jeunes qui démarrent leur propre entreprise dans le domaine agricole, ce n'est pas si facile que ça mais c'est possible, car nous croyons en notre projet et il est réaliste. Il ne faut pas avoir peur de foncer et, surtout, il ne faut pas s'arrêter aux obstacles. Il faut plutôt trouver d'autres solutions. Même si notre projet n'est pas encore complété, nous en avons déjà d'autres pour l'avenir. Chose certaine, notre passion pour l'agriculture nous donne le goût d'entreprendre pour mieux vivre!